

## Pêcheurs : des conseils à suivre sur toute la ligne !

**Ce samedi 13 mars marquera l'ouverture officielle de la saison de pêche 2021, temps fort pour les pêcheurs amateurs et professionnels. L'occasion pour Enedis de réaffirmer la campagne de sensibilisation « électricité prudence » menée avec RTE -Réseau Transport Electricité- et de rappeler à tous ceux qui souhaitent pratiquer cette activité les mesures de précaution à respecter pour leur sécurité.**

« A quelques jours de l'ouverture de la pêche, il est important de rappeler aux pêcheurs les consignes de sécurité pour prévenir des accidents car à proximité d'une ligne électrique, le danger existe. Le simple fait de s'en approcher ou de pointer un objet dans sa direction sans même la toucher directement, peut provoquer un arc électrique et entraîner un risque d'électrocution » explique Frédéric Bonnel, expert prévention-sécurité à Enedis. « Deux recommandations sont essentielles, il faut éviter de pêcher près des lignes électriques et en cas de déplacement, tenir la canne à pêche à l'horizontale pour ne courir aucun risque quand le pêcheur passe sous une ligne électrique. »

### ■ Les bons gestes à adopter

- ✓ En cas de présence de lignes électriques aux abords de plans d'eau, les repérer, et se tenir à distance pour éviter tout risque d'amorçage (arc électrique), y compris dans le cas d'une pêche en bateau.
- ✓ Impérativement respecter la distance de 5 mètres entre le pêcheur ou la canne et le câble électrique ; le risque existe à la fois au contact de la ligne électrique mais surtout à l'approche.
- ✓ Ne jamais tenter de récupérer un objet en contact avec une ligne électrique.
- ✓ Pour toute question, se renseigner auprès de sa fédération de pêche.

### ■ Pour en savoir plus : [www.electricite-prudence.fr](http://www.electricite-prudence.fr)

Depuis 2010, Enedis s'associe à RTE pour la campagne de prévention et de sensibilisation « Électricité Prudence » rappelant les précautions à prendre, conseils de sécurité et réflexes essentiels à avoir aux abords des ouvrages électriques. Enedis, partenaire de la Fédération départementale de Pêche de l'Hérault, apposera prochainement des panneaux de prévention dans des zones répertoriées sensibles.



enedis.fr



enedis.official



@enedis\_LR



enedis.official

*Enedis est une entreprise de service public, gestionnaire du réseau de distribution d'électricité qui emploie 38 000 personnes. Au service de 35 millions de clients, elle développe, exploite, modernise 1,4 million de kilomètres de réseau électrique basse et moyenne tension (220 et 20.000 Volts) et gère les données associées. Enedis réalise les raccordements des clients, le dépannage 24h/24, 7j/7, le relevé des compteurs et toutes les interventions techniques. Elle est indépendante des fournisseurs d'énergie qui sont chargés de la vente et de la gestion du contrat de fourniture d'électricité.*

Enedis

Direction Régionale Languedoc-Roussillon

382, rue Raimon Trencavel

34926 Montpellier cedex 9



Contact presse

Muriel LOMBARD

[muriel.lombard@enedis.fr](mailto:muriel.lombard@enedis.fr)

+33 (0)6 23 20 02 68

